



COMPTE RENDU

Commission Consultative Paritaire Unifiée

Du 26 septembre 2024

Le jeudi 26 septembre 2024 s'est tenue la CCPU à la DRH-MD au Fort Montrouge à Arcueil.

L'adjointe à la directrice du Centre Expert Ressources Humaines Personnel Civil « CERH PC » Mme Scott Joanna a présidé cette instance.

Etaient présents les représentants des employeurs et des personnels dans le cadre du collège 1 et collèges 2&3.

L'UNSA DEFENSE était représentée par vos élus.

Ordre du jour :

- Lecture des déclarations liminaires (en ligne sur le site UNSA Défense <https://www.unsa-defense.org/ccpu/unsavousinforme/commissions-paritaires/>) ;
- Désignation des secrétaires adjoints ;
- Examen des dossiers du collège 1, des collèges 2 & 3 ;
- Questions diverses.

La présidente ouvre la séance par un rappel des consignes de confidentialité des dossiers, la lecture de l'ordre de jour suivi des lectures des déclarations liminaires.

La présidente s'engage auprès des membres de la commission à faire un RETEX quant aux suites données aux dossiers étudiés lors des CCPU.

Les secrétaires adjoints sont désignés par instance :

- Séance plénière : M. DUPORTE Eric.
- Collège 1 : M. DUPORTE Eric.
- Collèges 2 & 3 : Mme ALIOUETE Bouchra.

Nous passons un à un les dossiers individuels en faisant lecture des rapports établis par l'administration. A l'issue, les experts d'établissements sont écoutés ainsi que l'agent et son défenseur si celui-ci en a désigné un.

FORMATION RESTREINTE COLLEGE 1 :

Les résultats des votes suite à l'examen des trois dossiers individuels.

- Examen d'une demande de licenciement pour insuffisance professionnelle :
 - POUR : 5
 - ABSTENTION : 5.





- Examen d'une demande de licenciement pour inaptitude médicale :

Les organisations syndicales ont signalé leur indignation quant au traitement administratif du dossier de cet agent qui se retrouve en grande difficulté. Il n'est pas tolérable de devoir « se battre » avec l'administration alors que l'on est épuisé par la maladie.

- POUR : 7
- ABSTENTION : 3.

- Examen d'une demande de recours CREP : vote à l'unanimité des propositions.

FORMATION RESTREINTE COLLEGE 2 :

- Examen de deux demandes de licenciement pour suppression de besoin.

Après lecture des dossiers, il s'avère que l'employeur a proposé aux agents 4 postes chacun afin de les reclasser en premier lieu au sein du MinArm. Les agents ont refusé l'ensemble des propositions.

QUESTIONS DIVERSES :

Subrogation : la mise en place de cette mesure est prévue à compter du 1^{er} juillet 2025 et devrait faciliter la vie des agents contractuels en maladie ordinaire ou en congés maternité. La présidente nous informe que des réunions de travail avec la CPAM sont actuellement en cours afin de comprendre comment le versement des indemnités journalières (IJSS) seront versées à l'administration directement ainsi que des réunions avec la DGFIP afin d'éviter les problèmes (trop-perçus, ...) lorsque débutera la subrogation. **L'UNSA Défense** restera attentive aux remontées d'informations quant aux problèmes que les agents contractuels pourraient rencontrer lors de la mise en service de cette mesure.

Revalorisations :

DINUM 2 : repoussée en 2025. Actuellement les avenants DINUM 1 sont envoyés aux agents afin de bénéficier de la revalorisation. Cette mesure sera finalisée avant la fin de l'année avec effet rétroactif.

Filière paramédicale : revalorisation en attente du code de la DGFIP notamment.

Rebasages : reportés car ils sont soumis à des demandes d'ajustements en lien avec les mesures budgétaires. **L'UNSA Défense** craint que ces rebasages soient minorés suite au vote du budget 2025.

Astreintes, heures supplémentaires, travail week-end et jours fériés, ... : l'administration rappelle que si les agents veulent être indemnisés, leur contrat doit le mentionner ou alors un avenant au contrat doit être demandé (avec fiche de poste justifiant de la mise en place de ces mesures).

CONCLUSION :

Pour **L'UNSA Défense**, ces échanges sont importants. Ils permettent le dialogue avec l'administration afin de répondre aux difficultés rencontrées par les agents contractuels au quotidien.





Le calendrier des instances est en cours de validation pour l'année 2025 mais la prochaine CCPU devrait se tenir le 27 février 2025.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus en CCPU :

Collège N°1

Graziella PENOT – IRBA Brétigny sur Orge

Eric BRUGIERE – SIAé Clermont-Ferrand

Collège N°2

Bouchra ALIOUETE – GSBDD Toulon

Edwige VINCENT - 4^{ème} RMAI Nîmes

